

**EXTRAIT N° 73/2020
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 27 Votants : 29 Procurations : 02

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille vingt, le vingt-six novembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 19 novembre 2020.

PRÉSENTS : Mmes et MM. AGUERRE, ARNAL, AUGOT, BAKER, BELABBAS, BERNES, BEUILLÉ, BONNAFE, CAIRE, CAMBOULIVES, DEJUNIAT-BERNARDINI, DELHOLME, GUZOU, JOUSSEAUME, LABORIE, LAJAT, LAURENS, LLOUBERES, MAIRAVILLE, MONTAGUD, MONTEGUT, PILON, PREVOST, SAFON, VIGNEAU, VIGNERES, ZAMBONI.

PROCURATIONS

M. LEFEVRE

à

M. MONTEGUT

M. BERNARDINI

à

Mme DEJUNIAT-BERNARDINI

SECRETAIRE : Mme BONNAFE a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : PERSONNEL - Création de poste suite à mobilité interne

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que, suite à la publication du poste « Agent de Surveillance de la Voie Publique » ouvert en interne, un agent de la filière médico-sociale a été retenu. Afin de procéder à son changement d'affectation, il convient de créer le poste tel que présenté ci-dessous :

| POSTE ACTUEL | NOUVEAU POSTE |
|---|---|
| Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles 30,23/35 | Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe TC |

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 24 novembre 2020.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 29

Voix Contre : 0

Abstention : 0

➤ De créer le poste tel que décrit ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 27 novembre 2020

Le Maire,

Michel BEUILLÉ

